**Renforcement des soins de santé primaires pour la prise en charge adéquate de la Tuberculose en Côte d’Ivoire**

**Octobre 2018**

*Marie-Catherine Barouan1, Tania Bissouma-Ledjou1, Jean-Marie Vianny Yameogo1 et Moïse Zanga Tuho2*

*¹ Organisation mondiale de la Santé, Bureau de la Représentation en Côte d’Ivoire, Abidjan*

*2 Consultant indépendant national, Abidjan*

**Résumé (389 mots)**

Mieux progresser vers la Couverture Sanitaire Universelle implique impérativement la mise en œuvre d’interventions ciblées notamment au niveau des soins de santé primaire visant l’amélioration de l’équité dans l’accès aux services de santé essentiels de qualité pour les populations où qu’elles se trouvent.

Dans le cadre de la lutte contre la tuberculose en Côte d’Ivoire, la réponse nationale développée par le gouvernement avec ses partenaires techniques et financiers impliqués depuis plusieurs décennies avait permis la mise en place d’un réseau de soins pour la prise en charge des cas de tuberculose notifiés. Toutefois, l’offre de soins se résumant à 160 centres de diagnostic et de traitement de la tuberculose (CDT) demeure insatisfaisante avec un ratio de 1/145000 habitants pour une incidence estimée en 2016 à 91 cas pour 100000 habitants et une mortalité à 23/100000 habitants faisant de la tuberculose l’une des préoccupations majeures de santé publique dans le pays.

En vue de renforcer la réponse nationale et accroitre l’accessibilité en services de prise en charge de la tuberculose, le gouvernement s’est résolument engagé à appliquer la recommandation de l’OMS qui est celle de la mise en œuvre d’une intervention visant l’extension des CDT vers de nombreux centres périphériques dans le pays.

La méthodologie de l’intervention a consisté à : (i) identifier de nouveaux sites d’implantation des CDT à partir de leurs besoins réels en vue de rapprocher les services des bénéficiaires et (ii) rendre fonctionnelles les structures pour offrir le paquet de service de diagnostic et de traitement en vue de répondre aux besoins des communautés. Suite à l’intervention menée 62 nouveaux sites ont été créés et les capacités des personnels de santé de 543 établissements sanitaires de premier contact ont été renforcées en dépistage et traitement de la tuberculose selon les protocoles et directives nationales de prise en charge en vigueur.

Ainsi, le nombre de CDT est passé de 160 en 2015 à  238 en fin 2017 avec un ratio de couverture en CDT passé de 1/145000 à 1/ 93 000 en 2017, permettant ainsi une réduction des disparités existantes dans certaines régions sanitaires notamment celle d'Abidjan.

Néanmoins, le défi demeure l’implication de la communauté, l’ensemble des acteurs de la société civile pour un meilleur engagement communautaire dans l’utilisation des services de santé et l’atteinte de meilleurs résultats visant l’élimination de la tuberculose à terme.

# Mots clés : Couverture sanitaire universelle, Tuberculose, soins de santé primaire, services de santé, extension, Côte d’Ivoire